

***Callimus angulatus* (Schrank, 1789) (Coleoptera, Cerambycidae) : espèce nouvelle pour le Massif armoricain**

Olivier GABORY¹

Mots-clés – Cerambycidae, *Callimus angulatus*, Maine-et-Loire, Massif armoricain.

Résumé – Le coléoptère Cerambycidae *Callimus angulatus* (Schrank, 1789) est cité pour la première fois du département de Maine-et-Loire et du Massif armoricain. Les conditions de l'observation sont décrites.

Abstract – The beetle Cerambycidae *Callimus angulatus* (Schrank, 1789) is recorded for the first time in the Maine-et-Loire department and the Massif armoricain. Observation conditions are detailed.

L'atlas des coléoptères Cerambycidae du Massif armoricain est à ce jour bien engagé, puisqu'il a permis de recontacter, depuis l'automne 2005, 106 espèces sur les 13 départements concernés.

Dans le cadre de l'actualisation des connaissances pour le département de Maine-et-Loire coordonnée par Pierre Chasseloup, l'auteur a entrepris, sur son lieu d'habitation, au printemps 2008, de mettre en « élevage » un petit nombre de branches dépérissantes de feuillus divers. La récolte et la mise en caisse d'élevage de quelques fragments de branches de Chêne pédonculé (*Quercus robur*) ont été réalisées le 28 mars 2008. Le premier longicorne (*Grammoptera ruficornis*) émerge le 3 avril. Deux jours plus tard, soit le 5 avril 2008, un second individu, d'allure significativement différente, s'active à son tour. Cette fois-ci, la détermination s'avère moins rapide ; l'espèce semblant nouvelle pour l'observateur. Après examen attentif, l'individu possède tous les critères d'un *Callimus angulatus* (Schrank, 1789) ; ce premier diagnostic sera confirmé par la suite. C'est la première fois que ce longicorne est mentionné dans le Massif armoricain.

Le site d'observation et ses caractéristiques

L'observation a été réalisée dans le pays des Mauges (quart sud-ouest du département de Maine-et-Loire), sur la commune de la Chapelle-Saint-Florent, au lieu-dit : la Roche.

Le site, surplombant la rivière Evre est caractérisé par un bocage lâche à Chêne pédonculé et Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) dominants. Cette partie non remembrée de la commune offre une surface conséquente de coteaux recouverts de pelouses, de prairies, ou de landes plus ou moins boisées. Localement, le schiste affleure, notamment dans le cirque de Courossé qui présente des conditions d'ensoleillement très prononcées.

Le rameau dépérissant a été prélevé à l'extrémité d'une branche basse de Chêne pédonculé (Fig. 1). L'arbre, situé en lisière d'un coteau boisé et implanté sur un sol superficiel, montre lui-même des signes de vieillissement prématuré.



Figure 1. Reste de la branche de chêne prélevée.
(Cliché : O. Gabory).

¹ CPIE Loire et Mauges, Maison de Pays « la Loge », BP 90025, F-49 601 Beaupréau, <o-gabory@paysdesmauges.fr>

Description, écologie et répartition de *Callimus angulatus*.

Le genre *Callimus* comprend deux espèces en France : *Callimus abdominalis* (Olivier, 1795) et *Callimus angulatus* (Schrank, 1789).

Selon VILLIERS (1978), alors que *Callimus abdominalis* (Olivier, 1795) possède un pronotum noir ou rouge, celui de *Callimus angulatus* (Schrank, 1789) est bleu-vert métallique, et de même couleur que la tête, l'abdomen et les élytres (Fig. 2). Les antennes sont brunâtres ou noires. Les pattes sont noires à reflets métalliques. Tout le corps et les membres sont hérissés de longues soies. Le disque du pronotum, orné de trois protubérances lisses, est fortement ponctué. La longueur atteint 7 à 10 mm.



Figure 2. Habitus de *Callimus angulatus*.
(Cliché : S. Dourlot).

Ce même auteur précise que les adultes sont présents de mars à juillet sur les branches de chêne et de Noisetier, sur les fleurs de chêne, d'Aubépine et d'ombellifères. Avant lui, PLANET (1924) indique que cette espèce vit sur les arbrisseaux, principalement sur les jeunes chênes et aussi sur les fleurs des Aubépines et Fagniez (*in* PICARD, 1929) relève les mêmes essences (Chêne

vert et Chêne pubescent). La larve se développe dans le Hêtre, les chênes (*Quercus ilex* et *Quercus pubescens*), le frêne (*Fraxinus* sp.) et l'aubépine (*Crataegus* sp.). SAUTIERE (2001) l'obtient de la mise en élevage de branches de *Quercus pubescens* mortes d'au moins deux à trois ans, et de cinq à dix centimètres de diamètre. Selon ce même auteur, l'espèce apparaît plus commune en utilisant la technique de l'élevage.

VILLIERS (1978) donne la répartition suivante : Europe méridionale et centrale, Caucase, Asie mineure, Iran et Afrique du Nord.

Callimus angulatus est donné pour commun en Provence (VILLIERS, 1978). Il est très rare en dehors de la Provence (PICARD, 1929). Plus au nord, il est cité de la Loire (Villard, *in* VILLIERS, 1978), anciennement du Val-d'Oise, Beauchamp (Dumont, *in* VILLIERS, 1978) et de la Seine-et-Marne en forêt de Fontainebleau (26-V-1935 et 20-V-1944, Dumont ; V-1953, F. Cantonnet ; IV-1995, L. Casset *in* VINCENT, 1998). Selon la Faune de France (VILLIERS, 1978), *Callimus angulatus* serait « relativement commun en Provence, plus rare hors de Provence ». L'espèce est effectivement citée de Corse, du Var, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, des Pyrénées-Atlantiques, du Tarn, etc... Des mentions qui « demandent confirmation », le donnent de la Loire (Mont Pilat), de l'Allier et de la Nièvre. Selon BENSE (1995), l'espèce est aussi présente dans les Landes.

À notre connaissance, l'observation la plus proche du Massif armoricain se situe à Brillac, dans le département de la Charente (www.insecte.org, consultation du 17 juillet 2008).

La technique de l'élevage par mise en caisse de branchages.

La plupart des ouvrages d'entomologie font référence à cette méthode qui nécessite un minimum de matériel et un peu de place. Il est généralement conseillé de ramasser en fin d'hiver ou début de printemps, des branches dépérissantes ou tombées au sol. Ces branches

sont coupées si besoin afin de les loger dans des caisses (dans notre cas, des « caisses à chaussures » cartonnées) munies d'une ouverture dans laquelle on peut insérer une bouteille plastique translucide (ou pot de compote par exemple). Après leur éclosion, les xylophages se dirigent vers la lumière et peuvent être prélevés. L'observateur veillera à ne mettre si possible qu'une essence par caisse, et de mentionner tous les renseignements relatifs à la récolte (date, essence, commune, lieu-dit, etc.).

D'une mise en œuvre rapide et aisée, la technique permet de détecter des espèces souvent peu observées dans la nature. Ainsi, la mise en élevage de branches d'Orme lisse (*Ulmus laevis*) a-t-elle permis de mentionner en 2008 pour la première fois en Anjou, la présence d'*Exocentrus punctipennis*.

Remerciements.— Nous remercions Sonia Dourlot pour la photographie de *Callimus angulatus*, Xavier Gouverneur et Philippe Guérard pour la confirmation de la détermination, et Olivier Durand pour son travail de relecture. Cette note doit beaucoup aux précieux conseils de Xavier Gouverneur ; qu'il en soit sincèrement remercié.

Bibliographie

- BENSE U., 1995.- Longhorn beetles, illustrated key to the Cerambycidae and Vesperidae of Europe, Nördlingen. Druckerei Steinmeier. 512 p.
- CHATENET G. DU, 2000.- Coléoptères phytophages d'Europe, NAP Editions, Vitry-sur-Seine. 367 p.
- PICARD F., 1929.- Coléoptères Cerambycidae. Faune de France, 20. Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, Paris. 167 p.
- PLANET L.-M., 1924.- Histoire naturelle des longicornes de France. Encyclopédie Entomologique, série A. Ed. P. Lechevalier, Paris. 386 p.
- SAUTIERE C., 2001.- Contribution à la connaissance des Cerambycidae de l'Ardèche. *Rutilans*, **IV** (3) : 62-69.
- VILLIERS A., 1978.- Cerambycidae, Faune de France, Encyclopédie entomologique XLII. Edit. Lechevalier, Paris. 611 p.
- VINCENT R., 1998.- Catalogue des Coléoptères de l'Île-de-France, VII, Cerambycidae, ACOREP. 108 p.

Ressources internet :

Consultation du 17 juillet 2008 : <http://www.insecte.org/>